

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 1165

présenté par
Mme Fajgeles

à l'amendement n° 1142 du Gouvernement

ARTICLE 19

Compléter cet amendement par les quatre alinéas suivants :

« 5° Le deuxième alinéa du même article est ainsi modifié :

« a) À la première phrase, les mots : « même peine » sont remplacés par les mots : « peine prévue au deuxième alinéa » ;

« b) Au début de la deuxième phrase, les mots : « La peine » sont remplacés par le mot : « Elle » ;

« 6° Au dernier alinéa du même article, la première occurrence du mot : « premier » est remplacée par le mot : « deuxième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination.